

**Respect de la Constitution : “les acquis démocratiques chèrement obtenus doivent être préservés, coûte que coûte, vaille que vaille”**

Dans une déclaration au vitriol, le parti de l'espoir pour le développement national (Pedn) de l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté a exprimé « son opposition catégorique à toute modification de la constitution par voie référendaire ou par voie de manœuvres de glissement de délai au-delà de 2020 ». Déclaration...

*Dans sa lutte quotidienne pour l'approfondissement de la démocratie, le Parti de l'Espoir pour le Développement National (P.E.D.N), interpelle les Peuples de Guinée, d'Afrique et du Monde sur le risque énorme de bouleversement de toute dynamique démocratique en République de Guinée.*

*Après des événements douloureux de 2006 et 2007, une constitution fût élaborée et adoptée par le Conseil National de Transition (CNT) composé des Forces vives de la Nation (partis politiques, syndicats, sociétés civiles). Cette constitution a servi de fondement aux élections présidentielles de 2010 et 2015 ; législatives de 2013, et communales de 2018. Dans ses dispositions aux articles 27 et 154, cette constitution tranche de manière définitive sur la forme républicaine de l'Etat, la durée du mandat du Président de la République et le nombre de Mandats. Il y ressort qu'aucun Président ne peut faire plus de deux Mandats successifs ou non.*

*En 2020, le mandat de l'actuel Président doit prendre fin. Elu par le Peuple sous l'empire de cette constitution sur laquelle il a solennellement juré, le Président de la République ne cache plus son intention de violer son engagement solennel en tentant l'aventure d'un troisième mandat.*

*De ce qui précède, le Parti de l'Espoir pour le Développement National (PEDN), exprime son opposition catégorique à toute modification de la constitution par voie référendaire ou par voie de manœuvres de glissement de délai au-delà de 2020.*

*Par conséquent, le P.E.D.N appelle le Peuple souverain de Guinée à la vigilance, à la mobilisation et à la résilience afin que cessent les violations de la constitution observées tout le long des huit dernières années. Ces violations ont eu pour conséquence un sentiment d'impunité et de laisser-aller aboutissant aujourd'hui à une dernière tentative de tripatouillage qui n'en serait que de trop. Les acquis démocratiques chèrement obtenus doivent être préservés, coûte que coûte, vaille que vaille.*

*Pour UNE GUINEE, deux Mandats, ça suffit !*

*Conakry le 02 Avril 2019*

*LE P.E.D.N*